La coopération passée des Mutualistes et des Propagandistes n'est un sûr gérant de bonne entente futurs.

Du reste, à qui pourrions-nous faire ombrage ?

Suivant la loi fondamentale de notre œuvre, dans la lutte pour le bien de tous, nous sommes à la disposition de tout le monde, mais nous ne nous imposerons jamais à personne, et, jaloux de notre propre indépendance, nous saurons respecter celle des groupes qui s'uniront à nous.

Viendra à nous qui voudra. Notre bannière est assez large pour abriter sous ses plis les hommes de toutes opinions, de toutes philosophies, de toutes croyances, de notre bienfaisance solidariste ne sera que plus grecieuse et avenante si, sur sa terre bienfaitrice, comme et propagateur, le génie chrétienne de la Charité.

Nous n'excluons que les mauvais cœurs et il n'y en a pas ici.

Nos concitoyens nous connaissent; mais pour ne surprendre personne, ils me permettront de terminer mon trop long discours par une brève exposition de notre programme.

En réfléchissant aux diverses péripéties de l'histoire et aux évolutions de la vie des peuples, on constate qu'à certaines époques il se produit dans le monde moral, sans distinction de nationalités, ni acception de frontières, des poussées d'idées irrésistibles ; fatales.

A l'heure où je parle, la poussée qui secoue le monde, un peu partout, est une poussée sociale.

Chacun la ressent et la reçoit à sa façon.

Pour nous, nous l'accueillons avec un programme scientifique, social et pratique.

Puisque nous n'avons aucune action sur les conditions du contrat de travail, puisqu'il ne nous appartient pas de soulager l'ouvrier en diminuant les heures ou en augmentant les salaires, nous avons résolu d'améliorer le sort de ceux qui pâlissent et de ceux qui souffrent par des réformes hygiéniques et morales, simples, peu coûteuses, d'un effet certain et d'un résultat immédiat et tangible.

Voilà notre programme scientifique et pratique.

Quant à notre programme social, il est plus simple encore. Il consiste à négliger les stériles revendications de la haine et de l'envie, et à poursuivre la guérison où l'étiquetation du malentendu social par la diffusion des idées de justice généreuse et de démocratie fraternelle.

Voilà, Mesdames et Messieurs, au nom de nos principes, en sauvant la vie des petits enfants, en assistant la maternité pauvre, en assainissant le foyer, en vidant l'assommoir, en étranglant la tuberculose par le bordon sanitaire d'une prophylaxie bien comprise, nous avons la prétention de faire avec du bonheur individuel pour plus d'un, de la pacification et du progrès social pour tout le monde.

Tel est notre programme.

Qui l'aime, nous suive !

Et maintenant, à tout à l'heure, Monsieur le Président.

Vous direz à cette foule avide de vous entendre les paroles qui subjuguent et qui entraînent.

Rappelez-vous le premier rayon glorieux de votre vie, Champigny, le jour où, dans la fumée de la poudre, capitaine de vingt-trois ans, votre geste de vrai chef, votre visière et calme intrépidité lançaient contre l'ennemi vos héroïques petits mobiles.

Aujourd'hui ce n'est plus, l'ennemi de la patrie qu'il faut combattre, ce sont les ennemis de l'humanité.

Faites un signe et notre escouade va devenir une armée.

Dociles à votre voix, nous nous lèverons en masse, pour enfanter des miracles.

Nous ferons les corps mieux portants, la race plus forte et plus vaillante, les cœurs plus unis et plus heureux, et nous rendrons l'âme de notre patrie plus fière, plus juste, plus véritablement républicaine, car elle sera plus saintement et plus tendrement fraternelle.

Autres allocutions

M. Mahilleau, quand les applaudissements furent cessés, a pris la parole, en remplacement de M. Eugène Roche, et défini quel était le but de l'Alliance d'hygiène sociale : provoquer les initiatives locales et favoriser l'établissement d'une entente féconde et durable pour étendre la propagande et assurer la réalisation d'un programme commun.

A son tour, **M. le docteur Endlin** a démontré que la mortalité infantile était due à des causes évitables. Sur mille enfants, 170 succombent la première année. Les causes de mort sont les affections du tube digestif, et les affections pulmonaires. Il faut encourager l'allaitement maternel, qui est une sûreté et assure la santé aux enfants les plus délicats. Il faut réprouver l'allaitement artificiel, combattre l'ignorance et les préjugés, organiser des assurances maternelles par les mutualités, les crèches et les consultations médicales pour les nourrissons.

M. le docteur Letulle, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, examine ensuite le fléau de la tuberculose. Il décrit cette terrible maladie dans ce qu'elle a de redoutable et de contagieux et en décrit les graves conséquences au point de vue général. L'action du bacille se manifeste surtout dans les logements insalubres et lorsque les habitants de ces taudis se livrent à la boisson, sous prétexte de les éviter. Par l'éducation du peuple, on arrivera à combattre la tuberculose, par l'assainissement des villes, l'épuration des eaux, la création de squares et de jardins publics, l'installation de dispensaires antituberculeux !

M. Georges Picot reprend le thème du président orateur et rappelle les efforts faits partout, à Lille en particulier, pour enrayer les progrès de la tuberculose. Des industriels ont créé des habitations à bon marché et ont été imités par des sociétés de propriétaires, des sociétés d'ouvriers. Ce qu'il ne faut pas non plus négliger, c'est l'influence de la femme à l'intérieur de la maison. Grâce à tous les moyens proposés et pratiqués déjà sur une grande échelle, on arrivera à reconstituer la famille saine, telle que la France doit le souhaiter et mérite de la posséder.

Discours de M. Casimir-Périer

M. Casimir-Périer salue d'abord la ville de Lille et ce département du Nord qui est une si belle place marquée au livre d'or de la mutualité.

Le premier éloge qu'il en pourrait faire serait d'énumérer toutes les sociétés et toutes les œuvres qui ont pour but l'amélioration du sort des malheureux.

On a compris ici, dit-il, la puissante de l'association et combien elle pouvait multiplier son action. A Lille, existent l'Union des Sociétés de secours mutuels et l'Office central, à Douai, une caisse de réassurances.

On a donc fait ce que venait demander M. Casimir-Périer. Le terrain était tout préparé.

Ce que désire l'Alliance d'hygiène sociale, c'est susciter l'initiative privée, grouper les initiatives, grouper les associations.

A cette entreprise se sont attelés des hommes de science, des hommes politiques, des économistes et les trois millions et demi de mutualistes.

Il est nécessaire que l'action publique s'exerce aussi et que l'action individuelle soit vigilante.

Il faut que l'on puisse arriver à ce que le citoyen soit maître chez lui et que l'action publique s'arrête à la porte de son logis.

Si la France ne luttait pas, elle serait bientôt affaiblie.

Réunissons dans nos courages et nos bonnes volontés.

Ceux qui ma connaissent, dit l'ancien président, et la méthode de ma vie est peut-être de n'avoir pas été assez connu, savent que, sorti de la démocratie, je suis complètement dévoué à ses intérêts et que je n'ai jamais fait de différence entre la blouse et l'habit, que je n'ai jamais refusé ma main, pas plus à une main gantée qu'à une main calleuse.

Abaissons donc les frontières que dressent entre nous la politique, la philosophie ou la religion et unissons-nous pour la plus grand bien de nos concitoyens.

Ce discours est vigoureusement applaudi, puis la musique du 43e, M. Riddez et le chœur des enfants exécutent un chant, *Les deux Patries*, et la séance est levée.

LE BANQUET

Un banquet a été servi le soir, à sept heures, à l'hôtel Maréchal.

A la table d'honneur avaient pris place M. Casimir-Périer, qui avait à sa droite, le général Laplace, commandant la 1re corps d'armée ; M. Vincent, préfet du Nord ; M. Georges Picot ; M. Léon, recteur de l'Académie ; Ledieu-Dupaix, consul des Pays-Bas ; à sa gauche, M. Dubron, M. Delesalle, maire de Lille ; M. Mahilleau, M. Chetteleyn, sénateur ; M. Agache, M. le docteur Calmette.

Parmi les convives se trouvaient MM. Aubanel, secrétaire-général de la Préfecture ; Aug. Bonte, député ; G. Vandame, Barrois-Brame, Deloffre, conseillers généraux ; Lemière, Dassonville, Vivier des Vallons, commissaire central ; Liégeois-Six, Agneray, conseillers municipaux ; Georges Lefebvre, président de la Société Typographique ; Louis Lefebvre, Paul Foubert, etc.

A l'heure des toasts, **M. Vincent** a pris le premier la parole pour rappeler d'abord le souvenir d'un absent, M. Eug. Roche, retenu par la maladie. Tout à fait à l'aise parmi les mutualistes, M. Vincent leur confie qu'il lui paraît quelquefois bon de s'arrêter un peu en leur compagnie et de cesser de rouler le rocher de Sisyphe, qu'on appelle la politique, et par lequel on risque d'être écrasé.

Il est heureux d'unir dans un même toast M. Casimir Périer et le président actuel de la République, et d'avoir l'occasion de dire aux membres des sociétés de secours-mutuels d'écouter les conseils que leur donnera M. Casimir Périer et qui contribueront à ramener la paix dans notre beau pays de France.

En votre nom à tous et au mien, je demande, dit-il pour terminer, en l'honneur de M. Casimir-Périer, le chant du *Vivat* des Flandres. Permettez-moi de vous faire cette proposition parce que vous me comptez au nombre de vos concitoyens depuis de nombreuses années et que je souhaite que les vicissitudes de la politique ne laissent vôtre encore longtemps.

Après le chant du vivat, **M. Casimir-Périer** se lève et déclare que trop ému pour parler à son tour il prie l'assemblée de lui faire crédit de quelques minutes.

M. Malagis lève son verre à la mutualité et n'oublie pas d'adresser des souhaits de prompte guérison à M. Eug. Roche.

M. Victor Dubrom, en un toast finement dit et salué d'ovations, prie son voisin de table, M. le Maire de Lille, d'inaugurer ses nouvelles fonctions d'officier d'état-civil en inscrivant l'acte de naissance de la section de l'Alliance de l'Hygiène Sociale de Lille. Il boit à M. Vincent, à M. le général en chef, aux autres lavités de marque, et à M. Casimir-Périer, du dévouement et de la bonté duquel il fait un superbe éloge.

M. Charles Delesalle, maire de Lille, prononce ensuite une petite allocution très goûtée, dans laquelle il assure les mutualistes de toute la sympathie de la municipalité.

M. Mahilleau commente éloquemment deux paroles qu'il a entendu prononcer au cours de la journée, par M. Dubrom et par M. Casimir-Périer : Faire une démocratie fraternelle, a dit le premier ; c'est une révolution que nous préparons, s'est écrié le second.

M. Mahilleau boit au monde que la mutualité française est en train de créer.

Enfin **M. Casimir-Périer** se lève et remercie tous les mutualistes de l'accueil chaleureux qui lui a été fait et aux hommes éminents qui l'ont accompagné.

Je remercie le général en chef du concours de l'armée à laquelle il aurait voulu témoigner sa sympathie à la séance de l'Hippodrome, où se voyait l'union entre l'armée nationale, chargée de la défense du territoire, et une autre armée pacifique.

Des journées comme celles-ci laissent autre chose que des souvenirs ; elles sont faites d'espérance.

Dans la ville de Lille, foyer de lumières, de vie, de liberté, tout ce qu'on y apporte s'anime, grandit et développe. Le drapeau qui y a été apporté est mis en bonnes mains.

M. Casimir-Périer lève son verre à toutes les sociétés, œuvres et institutions charitables du Nord, au nouveau Comité de l'Alliance d'hygiène sociale, à tous ceux enfin qui sont les artisans désintéressés d'une grande et noble cause.

Pendant le banquet la fanfare du 12e bataillon de chasseurs à pied, conduite par son chef distingué, M. Fourez, a joué ses meilleurs morceaux, les entremêlant de chœurs chantés par une partie des musiciens et accompagnés par l'autre. Les applaudissements qui éclatent après chaque numéro dénotent assez le plaisir qu'ils causaient à l'assistance.

L'extrême abondance des matières nous force à remettre à demain diverses communications intéressantes.

Nous donnerons une importance toute particulière à la très remarquable conférence de **M. GROUSSAU à Halluin.**

LILLE

SOLENNITÉS EUCHARISTIQUES
à Sainte-Catherine

Hier, s'ouvrait, pour la paroisse Sainte-Catherine, la série des grandes solennités eucharistiques qui vont se prolonger durant toute la semaine.

Nous avons parlé précédemment de la raison d'être de ces fêtes et nous sommes heureux de constater aujourd'hui qu'elles ont eu un début des plus heureux et plein de promesse.

La gracieuse et majestueuse décoration de la vieille église méritérait à elle seule une longue description. Au rouge des oriflammes qui pendent aux colonnes se mêle harmonieusement le vert des palmiers et des lierres qui ornent les lustres.

Dans le chœur, tout tendu de velours rouge et or, un immense manteau impérial présente son revers d'hermine qui sert de fond à la statue colossale du Sacré-Cœur.

Mais pas-sons. Si belle soit-elle, la décoration n'est que l'accessoire, et les cérémonies de ce premier jour ont prouvé que la zèle du vénéré doyen et de ses collaborateurs s'était exercé ailleurs que sur les murs du temple pour préparer la solennité. Nous en voyons la preuve dans les nombreuses communions de cette matinée.

A LA GRAND'MESSE

l'église est comble. Les 300 élèves du pensionnat Saint-Pierre sont massés sous la nef de droite. Leur excellente tenue a été fort remarquée. Même chez les plus jeunes — et il y a de bien petits garçonnets — la turbulence naturelle n'a pas reparu au bourg de la longue cérémonie. Leur maintien grave et recueilli, mais simple et naturel, est une preuve tangible de l'excellente éducation donnée par les maîtres et du bon esprit qui anime les élèves.

La chorale du pensionnat exécute la messe de Sainte Cécile, de J. Arnoud ; l'orchestre prête son concours, et la fraîcheur de ces cent voix d'enfants s'élevant à la fois tantôt vives et joyeuses, tantôt lentes et douces, toujours suaves et pures, complète l'illusion que l'on a, d'être au paradis.

A la suite de la messe, la procession se déroule tout autour de l'église. Toutes les confréries sont là avec leurs bannières et nombreux sont les paroissiens qui un cierge à la main escortent le T. S. Sacrement porté par le doyen, M. le chanoine Dauchy.

LA SOIRÉE

Après les vêpres solennelles chantées par la maîtrise paroissiale, M. l'abbé Decoster donne le sermon.

C'est l'Evangile en main que l'orateur établit le dogme de la présence divine.

Ce discours aussi simple et jolair dans sa forme que vif et pénétrant quant au fond, réveille, dans bien des cœurs sans doute, la consolante vérité de Jésus présent au tabernacle.

Cette vérité, centre et pivot de notre vie chrétienne, ne peut que gagner à être exposée ainsi clairement, simplement, apostoliquement.

Le salut, très solennel termine cette première journée de fête.

***

Aujourd'hui lundi, les Enfants de Marie de la paroisse accomplissent leur pèlerinage eucharistique à 6 h. ; les écoles de commerce et de N.-D. de la Treille, à la grand'messe de 10 heures et l'Association de la Sainte-Famille à 4 heures.

A la grand'messe, sermon par M. l'abbé Decoster, et ou salut de 7 h. que préside M. le vicaire-général Cartier, le sermon sera donné par M. l'abbé Lemérand, directeur des Œuvres Eucharistiques.

La procession aura lieu après le salut.

La Fête-Dieu a été célébrée solennellement hier en notre ville.

Dans toutes les églises, les paroissiens étaient venus nombreux assister aux processions.

Dans l'après-midi, les paroisses St-Pierre-St-Paul, St-Benoît-Labre et St-Joseph se sont réunies pour former une très belle procession qui s'est déroulée dans la propriété de M. Delcourt, rue de Wazemmes.

Mgr Monnier présidait entouré de M. l'archiprêtre Carton, de MM. les curés Lamsteas et Virieux, d'ecclésiastiques et de notabilités de la ville.

L'assistance était très grande et surtout très recueillie.

Les divers groupes du cortège religieux, composé d'enfants, fillettes, dames, hommes étaient ravissants ; nous n'en citerons aucun, car tous méritent une mention et ils étaient si nombreux que nous craindrions des omissions.

Ce fut une belle manifestation de foi, dont les habitants peuvent être fiers.

La sortie a été bruyante : Messieurs les socialistes, ces farouches partisans de la liberté, ont manifesté leurs opinions... libérales en chantant l'*Internationale* et en criant « Ah bue ! » au passage de personnes sortant d'une réunion faite en un domicile privé...

Les catholiques sont des gens bien élevés et patients jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu d'incidents et tout s'est borné à des cris ou des chants et ce n'étaient pas les socialistes que l'on entendait le mieux.

Il sera difficile au *Réveil* qui avait joué, hier, le rôle d'agent provocateur de chanter victoire.

Mentionnons aussi l'imposante procession qui, comme de coutume, s'est déroulée dans les jardins de l'Université catholique et avait attiré une foule de pieux fidèles.

Pour les sinistrés de la cité Dejaeghere (2e liste de souscription). — Report : 210 fr. ; M. Grimonprez 20 f., Mlles Foutaine 2 fr., MM. Defretin 0,50 ; Vandeverde 0,50 ; Carpentier 2 f., Demadrille 2 f., Humbert-Delobel 5 f., L. Sander 2 f., Lahaye 2 f., Duflot 1 f., Jalliart 1 f., Izart 0,50, Vasset-Isart 1 f., Nirel-Bertelet 1 f., Lemaire 0,80, Mmes Berthelet 1 f., Crépin 1 f. Total à ce jour : 255 f. 50.

Afin de ne pas retarder la distribution des secours, le Comité a décidé de clore la souscription dès le mardi 7 juin.

Les personnes qui ont bien voulu se charger des listes sont priées de les faire remplir le plus tôt possible.

Les souscriptions peuvent être envoyées soit à M. Désiré Damel, 32, rue Roland, soit à M. le docteur Bouvrin, 188, rue Colbert.

Accident. — La voiture conduisant Sarah Berohard, à l'*Hôtel de l'Europe*, a renversé au coin des rues Basse et Esquermoise, le jeune Clément Dardemer, 7 ans, qui s'est fait une plaie de 2 centimètres au cuir chevelu.

Il a reçu les premiers soins à la pharmacie Wasse.

Identité établie. — La police a établi, dans la journée, l'identité de l'individu décédé subitement, samedi soir, rue Esquermoise. C'est un métreur, Jules Thomas, 68 ans, rue de Flandre, 3.

Le feu. — Un incendie rapidement éteint s'est déclaré, rue des Robiads, 39, dans un logement du 2e étage.

Les dégâts sont peu importants.

Tentative de suicide. — Samedi, vers 11 h. 1/2 du soir, Mme Julie Mondon, 43 ans, ménagère, a tenté de se jeter dans la Deûle avec ses deux enfants, âgés de six ans et de quelques semaines.

Un employé d'octroi a eu le bonheur d'empêcher l'exécution de ce funeste projet.

Mme Mondon ne semble pas se rendre compte de son acte criminel. Elle déclare y avoir été poussée par la misère.

Chute. — Dimanche soir, vers 10 heures, un vélocipédiste, Joseph Sobry, est tombé place Rihour.

Transporté au poste de permanence, Sobry a reçu les soins du docteur Bleuzé, qui a constaté des blessures peu graves à la tête et sur diverses parties du corps.

Le blessé a pu regagner à pied son domicile rue de Bône, cité Rousseau.

Les cambrioleurs. — Dimanche soir, vers 10 h., Mlle Laure Paryzis, en rentrant à son domicile, boulevard Montebello, a constaté que pendant son absence qui avait duré deux heures, des cambrioleurs avaient pénétré chez elle, et avaient dérobé une montre et une chaîne en argent d'une valeur de 50 francs.

M. Lecomte, commissaire de permanence, enquête.

Etat-Civil de Lille

Dragées et Bonbons pr 1re Communion
5, rue du Priez, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

Du 5 juin 1904

Peelaboom Antoine, entrepreneur à Attre, et Maréchal Jeanne, sans profession, rue Solférino, 202. — Jongeriynck Edouard, rue de Fontenoy, 23, et Peyen Elise, ménagère, même adresse. — Roye Victor, cordonnier, rue du Bazinghien, 11, et Turpin Angèle, couturière, rue d'Hondschoote, 14. — Vermersch Henri, maçon, rue Pombelle, 10, et Vandeveldé Marie, journalière, même adresse. — Lahousse Georges, couvreur, quai Vauban, 35, et Gourdin Jeanne, continuelle, rue St-Omer, 4. — Hofman Maurice, peintre, rue de Bellevue, 24, et Bourgeon Victorine, cannetière, rue Van Dyck, 65.

Mabaet Louis, mécanicien, rue Saint-Bernard, 11 ter, et Dentant Léonie, gantière, rue Mexico, 8 bis. — Pajot Maurice, caissier, rue Petou, 9, et Steverlynck Marguerite, sans profession, rue de la Digue, 17. — Devoer Adolphe, journalier, rue Buffon, 32, et Vanneste Mélanie, ménagère, même adresse. — Carlier Georges, employé, place Philippe Lebon, 20, et Kindt Céline, sans profession, rue du Grand-Balcon, 49 bis. — Reubens René, publiciste, Grand'Place, 2, et Vandekerkhove Jeanne, sans profession, rue de Fives, 8.

Crénier Pierre, employé à Paris, et Grau Marie, sans profession, place du Concert, 8. — Roux Eugène, serrurier, rue de Condé, 19, et Charlon Louise, cuisinière, rue Solférino, 218. — Sévin Jean-Baptiste, mineur à Biache St-Vaast, et Porchois Marthe, fileuse, rue Ste-Catherine, 68. — Lefebvre Henri, employé aux tramways, rue Van Dyck, 33, et Dsdeurwaerder Hélène, fileuse, rue Van Dyck, 45. — Michelet Henri, mécanicien à Armentières, et Montaury Elise, femme de chambre, rue du Pont Neuf, 18.

Vanautverpen Henri, garçon de café, rue Christophe Colomb, 6, et Carpentier Elise, repasseuse, même adresse. — Rochart Ernest, peintre, rue Léon Gambetta, 234, et Leleu Clémence, ménagère, rue Colbert, 56. — Jones Walter, négociant, à Manchester, et Keith Mary sans profession, boulevard Victor Hugo, 17. — Fidon Georges, sans profession, à Anvers, et Heenlon Marie, sans profession, cour Delecroix 4. — Decoyer Joseph, peintre, rue St-Etienne, 25, et Thobois Marguerite, lingère, boulevard Victor-Hugo, 24. — Detroy Eugène, fabricant de tissus, rue Blanche, 67, et Wambergue Marie, sans profession, à Boulogne-sur-Mer.

Willemarck Alphonse, marchand de porcs, à Maldegem, et Roets Léonie, sans prof., même adresse. — Messet Paul, mécanicien-dentiste, à Lille, et Tirlement Jeanne, sans prof. à Loos. — Denbreck Edouard, cordonnier à Loos, et Vandenberghe Mathilde, corsetière, à Hembourdin. — Nijmeckor Adolphe, ingénieur, à Lille, et Coulon Marie, s. pr. à Paris. — Grthiel Eugène, valet de chambre, à Lille, et Messager Henriette, femme de chambre, à Aubigny-au-Bac. — Dupont Charles, bienfaisant, à Lille, et Mélain Juliette, repasseuse, à Loos. — Diérick Désiré, ouvrier agricole, à Wortegem, et Hauwen Marguerite, dentellière, à Peperinghe.

Wergny Georges, ingénieur, parvis Saint-Maurice, 28, et Grange Alice, sans profession, Boulogne-sur-Mer. — Rigaut Damien, maçon, à Bourghelles, et Six Adrienne, servante, à Steenwoorde. — Cagnon Edouard, chaudronnier en fer, rue de Condé, 70, et Messian Céline, journalière, même adresse. — Decaps Louis, liquefiste, rue de Poids, 17, et Lepers Jeanne, couturière, rue du Bois-Saint Sauveur, 22. — Braeckens Auguste, instreur, et Pesteer, 16, et De Baet Thérèse, fileuse, cité des Poetes, 63. — Merin Eugène, commis des Contributions indirectes, rue d'Artois, 156, et Cadet Julienne, sans profession, à Albert.

Voir en 4e page le tableau des maisons de premier ordre.

LA MADELEINE

Entre militaires. — Par suite des grèves, un détachement du 43e d'infanterie se trouva actuellement réparti dans différentes usines de La Madeleine.

Dans la nuit de samedi à dimanche, plusieurs soldats de la 8e compagnie quittèrent leurs cantonnements, et se rendirent dans différents estaminets. Naturellement, quand les soldats revinrent, ils étaient dans un état complet d'ivresse.

Les soldats eurent alors la malencontreuse idée de s'amuser avec leurs armes et de faire de la escrime.

Le soldat Marsy, dans un magnifique coup lancé, plongea sa baïonnette dans une caisse.

Un cri de douleur surgit aussitôt.

Derrière la caisse se trouvait un soldat qui aurait été atteint au thorax.

M. Barthélemy, médecin-major, constata que le soldat Georges Hillebrandt, 24 ans, de la 3e compagnie, portait une blessure assez grave. Il fut aussitôt transporté à l'Hôpital-Militaire.

Dans la journée de dimanche une opération, qui a fort bien réussi, a été faite par MM. Demandre, médecin-chef, Lejeune et Canvin, médecins-majors.

L'état du blessé est grave, mais non désespéré.

Le soldat Marsy a été, dimanche matin, conduit à Lille, où il attend en cellule qu'on ait statué sur son sort.

LA MADELEINE. — Du 30 mai au 4 juin. — Naissances. — Raymondé Flament, rue Jeanne-Mellette, 73. — Lucien Pottier, rue du Tissage, 17. — Madeleine Castelain, rue Jean-Bart, 28. — Marie et Adolphe Ghys, cour Maton, 1 bis. — Walter Lotze, chemin des Lilas.

Décès. — Albert Bouriez, 26 ans, rue Courbet, 77. — Georges Botel, 4 mois, rue des Promenades, 11. — J.-B. Delahaye, 76 ans, rue de Marquette, 188.

LUMINOL Savon pour les laines, le linge, les flanelles et le ménage

CYSOING. — La journée de dimanche. — La procession du St-Sacrement s'est déroulée dans les rues de la ville avec l'éclat des années précédentes. Remarqué surtout dans le cortège précédant immédiatement le St-Sacrement, une soixantaine d'hommes portant un flambeau.

Aussitôt après la procession, eut lieu la bénédiction de la nouvelle Salle Jeanne d'Arc. Plusieurs centaines d'hommes et de jeunes gens se pressaient dans cette salle pour assister à la cérémonie. Comme pour la procession la Société musicale *l'Avant-Garde* avait prêté son gracieux concours.

M. le Curé en quelques mots, remercie d'abord les membres du Comité organisateur de la Société, ne doutant pas que leur entreprise ne soit couronnée de succès.

L'on procède ensuite à la bénédiction.

Le soir à 5 h. l'inauguration de la salle fut faite avec le concours de M. Boyaval de Roubaix qui donna une conférence avec projection, le tout très réussi.

M. Maurice Welcomme-Rigaut, de Cysoing prit aussi la parole en termes très goûtés.

CYSOING. — Accident de travail. M. Julien Desprez, contremaître chez MM. Bergerot-Dupont et Cie, travaillait au tissage ; il a reçu de la terre dans les yeux. Le médecin prononstique quinze jours à trois semaines de repos.

CYSOING. — Du 6 juin. — Naissance. — Germaine Barbet, hameau de Quenaumont.

CORBIEUX. — Du 4 juin. — Décès. — Catherine Rempteaux, rue de l'Eglise, 81 ans.

AUBERS. — Trois maisons incendiées. — Au lieu dit la côte d'Aubers, route de Laventie, le feu s'est déclaré chez M. Florimond Derathé et a rapidement gagné les habitations de MM. Paul et Henri Vienne.

Malgré les efforts des pompiers, dirigés par M. Lecocq, lieutenant, et Blanquart, sous-lieutenant, on n'a pu sauver que peu de chose.

L'incendie était si violent que Mme Paul Vienne a dû sauter par une fenêtre et que Mme Henri Vienne, qui était indisposée, n'a pas eu le temps de s'habiller pour s'échapper en emportant son nouveau-né.

Les pertes pour les trois mobiliers s'élèvent à 5.000 francs ; elles ne sont évaluées en ce qui concerne les immeubles appartenant à M. Philippe, brasseur à la Gorgue et à Mme veuve Quéniart, d'Aubers.

L'Imprimerie de la *Croix du Nord*
se charge de l'exécution rapide et soignée
DES
TÊTES DE LETTRES, FACTURES, MÉMORANDUMS
TRAITES, ENCOURTS, TRAITES, etc.

ARMENTIÈRES
La journée de dimanche

La grève est morte et si la présence des troupes n'en rappelait le souvenir, on se serait cru un dimanche ordinaire.

De nombreux promeneurs ont profité du beau temps pour prendre l'air ; les troupiers eux-mêmes, par pelotons et ou en armes ont fait une petite promenade. Tout le monde semble joyeux du calme rendu à la ville et dit bien haut que le règne des Apaches est fini. Espérons-le. Ceci dépendra de l'énergie des braves gens.

La procession à l'église Saint-Vaast. — Une imposante cérémonie a eu lieu à l'église Saint-Vaast pour honorer le Saint-Sacrement. Une assistance nombreuse et recueillie assistait aux vêpres de quatre heures. Nombreux étaient les hommes de foi qui à travers les allées de l'église, décorée comme aux grands jours, ont suivi le Saint-Sacrement en chantant de toute leur âme.

La foi n'est pas morte à Armentières et la persécution n'a fait que la ranimer dans le cœur des tièdes ou des indifférents.

Le pèlerinage à la Chapelle-Rompue. — Hier commençait le pèlerinage à la Vierge de la Chapelle Rompue, un Huy Belge.

Toute la journée, les tramways d'Armentières et les services étaient doublés tant emporté vers cette chapelle des foules de fidèles.

La route de la Belgique noire du monde et la kermesse flamande établie auprès de la chapelle donnaient à ce coin de la frontière pour une huitaine de jours un aspect pittoresque. On se croirait revenu au bon vieux temps.

Union horticole. — Hier, à eu lieu au *Bon Fermier*, l'Assemblée générale de l'Union horticole. A cette réunion M. Dugrenier, un vieux jardinier expérimenté, a dans un langage très simple et très clair, expliqué comment se fait la culture du melon.

A l'aide de plants en pots qu'il avait apportés il a démontré les différents pincements que doit subir ce cucurbitacé.

Pour terminer, il a parlé de la cueillette. Le melon se cueille à peine mûr, lorsque la queue commence à se détacher du fruit ; trop mûr, il n'aurait plus de saveur.

Les bons conseils de ce vieux praticien ont été très goûtés et l'assistance ne lui a pas ménagé les applaudissements.

Une magnifique tombola de plantes et de légumes a été tirée à la fin de la séance.

ARMENTIÈRES. — Premesses de mariage. — Lagache Bizeard, maçon, rue des Quais, 73 et Loiseau Blanche, fileuse, rue des Quais, 39. — Boone Léon, tisseur, à Erquinghem-Lys et Vea Assche Irma, épeuleuse, rue Béranger, 54. — Senvé Georges, emp. au Crédit Lyonnais à St-Quentin, et Dumortier Berthe, rue du Faubourg-de-Dunkerque, 65. — Leroy Wariste, douanier, rue Sèche, et Vantigham Martha, sans prof., rue du Progrès, 49. — Michelet Henri, mécanicien, à Armentières et Montaury Elise, femme de chambre, à Lille.

HOUPLINES. — Arrestation. — La gendarmerie a arrêté dans la journée un nommé Albert Desmedt, 20 ans, pour insultes à un sergent du 127e de ligne. Cette ville est aussi calme qu'Armentières ; tous les ouvriers ne demandent qu'à reprendre le travail ; les grévicultures en sont pour leurs peines.

ROUBAIX

Aujourd'hui

Syndicat mixte de l'Industrie roubaisienne. — Réunion du bureau syndical à 5 h. du soir, rue de la Paix, 22. Ordre du jour. — Admissions provisoires dans le syndicat (usines syndiquées et dizaines libres). Assemblée générale du syndicat. Demande de pétition. — Sections syndicales ; à 7 h., rue de la Paix, 22, réunion de la Commission organisatrice de l'assemblée générale.

Visite des chevaux. — De 7 heures à 9 h. 1/2 du matin et de 5 heures à 6 h. 1/2 du soir, boulevard Gambetta, visite des chevaux par la commission de placement.

Enterrement. — M. Théodore Duyck, 8 h. 1/2, Saint-Jean-Baptiste.

Décès. — M. Louis Delrouxt, 9 h., Sainte-Elisabeth. — M. Alexandre Vannieuwenhuyse, 8 h. 1/2, Notre-Dame.

Amateurs de jambons. — Un imprimeur, Henri Godefroy, 19 ans ; un maçon, Alphonse Beurin, 18 ans, demeurant rue Magenta, 20, et deux femmes, Rosine dite Marie Deny, 28 ans ; Marie dite Blanche Dufresne, demeurant rue Magenta, 22, ont été arrêtés pour vol de jambon et complicité, au préjudice de M. Bacquart, boucher, rue Decrême, 40.

Abus de confiance. — Un procès-verbal a été dressé à la charge d'un ouvrier horloger, Justin Deleporte, 29 ans, sans domicile fixé, pour abus de confiance. Cet individu s'est fait remettre une montre en argent et une pendule à réparer par M. J.-B. Carem, demeurant rue de Croix, 58, et depuis il est disparu.

Pour avoir cueilli des fleurs au cimetière sur les tombes, une ménagère, Marie Cocheteux, 40 ans, demeurant rue Lannes, cour Salembier, a été l'objet d'un procès-verbal.

A qui le pigeon ? — Un pigeon voyageur, ayant une bague à la patte, s'est réfugié chez M. Félicie Mordie, cabaretier, rue Molière, 21.

Etat-civil de Roubaix
du 5 juin 1904

Naissances. — Beaufort Gaston, rue de Hatchemaille. — Nys Georges, boulevard Beaurepaire, 34. — Van de Vyver Madeleine, rue Dampierre, 42. — Heytessoer Oscar, rue des Récollets, cour Pollet, 14. — Boembeke Hélène, rue de la Redoute. — Devotte Georges, 104, boulevard de Strasbourg, 108.

Décès. — Fay Jules, 25 ans sans profession, rue de Lille, 68. — Derveaux Rosine, 71 ans,

---

injuste de récompenser de cette façon-là un si joli tour de gymnastique.

Dans la bataille, sa gaîté lui revenait.

Le camérier qui s'était risqué ainsi pour savoir où s'était réfugié Alvaro, était le même qui l'avait aperçu le premier et qui avait tiré sur lui. Il remonta et répondit aux questions de Lobston.

— Le Français est là, dans un creux. Il ne peut pas s'en aller ; mais nous ne pouvons pas le prendre non plus.

Lobston rit doucement.

— Il n'y a qu'à le garder, déclara-t-il. Dans quelques jours d'ici, je crois qu'il ne sera plus bien à craindre.

Et, en ricanant, il cria :

— Monsieur d'Alvaro, vous devriez vous rendre tout de suite ; je ne vous tuerais point ; tandis que, si vous ne vous rendez pas, vous mourrez de faim dans votre trou ; car je vous préviens que nous ne vous laisserons point partir.

Alvaro, de toute sa voix, siffla :

— Mon bonhomme, si tu te figures que tu me tiens, tu es vraiment naïf pour une canaille !

Mais, en aparté, il continue :

— Facile à dire ! Seulement, je ne sais pas trop comment je justifierai cette belle ripaille.

Il commença une minutieuse inspection de son quartier de cellule. Pas moyen de fuir par l'escalier, puisqu'il était gardé. D'ailleurs, le saut, en sens inverse, aurait été presque impossible, car il aurait fallu retomber juste sur une marche — si cela pouvait s'appeler une marche — largeur de quinze centimètres à peine et profonde de dix.

Et ni en-dessous, ni au-dessus, ni à droite, ni à gauche, aucun passage ne s'offrait.

« Pincé ! pincé ! » se disait Alvaro.

Il remarqua seulement une très mince fissure horizontale dans la roche, qui partait de la niche, à mi-hauteur, et filait vers l'escalier. Mais, pour l'examiner, il aurait été obligé de se pencher, et il se serait exposé au feu de l'ennemi.

— Toujours ce maudit clair de lune ! grommela-t-il. Ce n'est pas moi qui donnerai jamais mon argent aux paysagistes qui peignent cette horreur-là !

Mais des nuages, qui eussent sans doute désespéré les paysagistes en question, arrivèrent bientôt du nord-est en escadres rapides. Ils voilaient et dévoilaient tour à tour l'astre indiscret.

— Très bien ! très bien ! Ferme-toi, vilain œil ! Voilà un bon cataplasme ! En voilà un autre ! Bon : maintenant tu ne lorgneras plus personne.

La lune, ainsi invectivée par le prospecteur, avait entièrement disparu sous des vapeurs noires.

Alvaro se pencha doucement et, dans l'obscurité, suivit de la main la fissure qu'il avait remarquée. Il s'aperçut qu'une sentinelle montait la garde sur l'escalier, à cinq pieds de lui au plus. Ce n'était qu'une silhouette immobile.

« Hum ! songea-t-il, nous sommes trop voisins, mon ami, pour que je ne te joue pas quelque tour ».

Alvaro, plongeant au fond d'une de ses profondes poches, y prit un solide couteau à virole, l'ouvrit et le planta dans la fissure, le plus loin qu'il put. La sentinelle, entendant du bruit, tira sur Alvaro — qui s'était déjà reacogné. Aussitôt le prospecteur jeta son fusil en bas de la colline en poussant un cri effroyable. La sentinelle trompée, cria :

— He is dead ! I have shot him ! (Il est mort ! je l'ai tué !)

— Parfait mon ami ! murmura le prospecteur. Maintenant que tu m'as tué, remonte. Moi, je descendrai.

Malheureusement la voix de Lobston répondit :

— Stupid boy ! He is not dead ! Stay ! (Stupide garçon ! Il n'est pas mort ! Reste !)

La